



PRÉFECTURE DE POLICE
DE PARIS



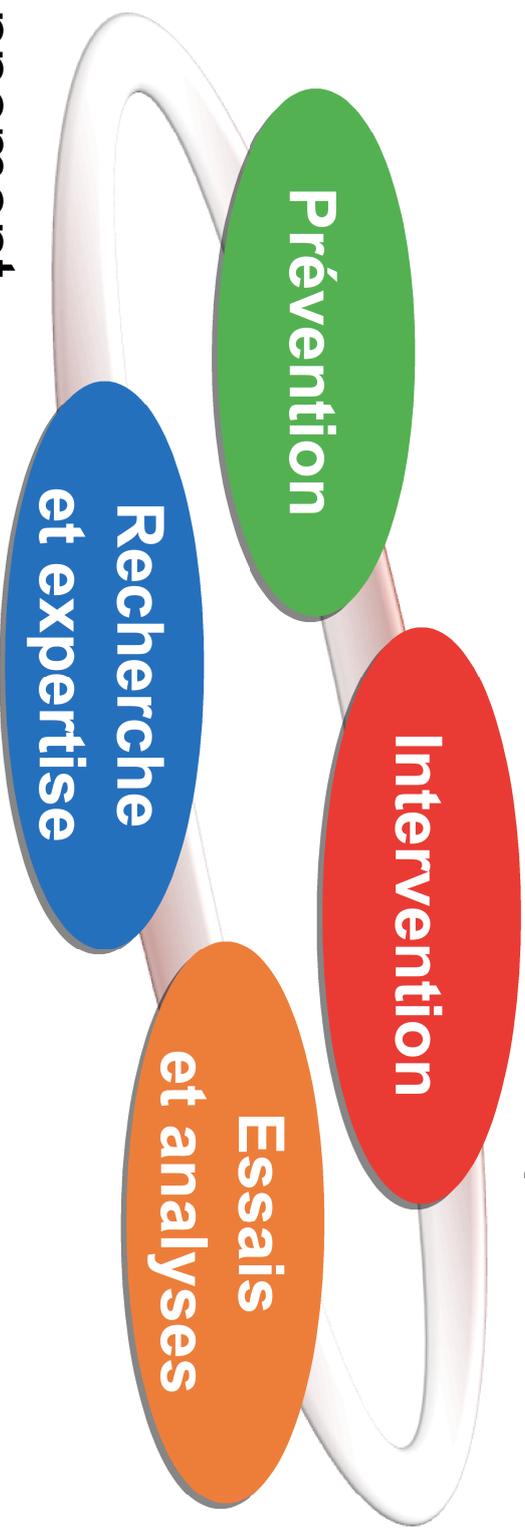
Fort de Vaujours

Bilan des actions sur l'eau

CSS du 14 mai 2018

Le laboratoire central de la Préfecture de police (L CPP)

- Direction d'appui scientifique et technique de la Préfecture de police au service des habitants de Paris et de la petite couronne



- Pôle Environnement
 - Air / Eau / Sol
- Prélèvement et analyses physico-chimiques
 - microbiologie
 - mesures radioactives

Laboratoire central

Sollicitation du L CPP

- Demande du Sous-Préfet de Torcy le 15/05/17
- Participation aux CSS du :
 - 05/07/17
 - 29/11/17
- Prise en compte des documents relatifs aux contrôles des milieux du site :
 - Diagnostic Sol par Anteagroup
 - Bilans environnementaux (Placoplatre)
 - Visite du site le 23/06/17

Actions du LCPP

- **Examen des rapports** relatifs à la surveillance de la qualité des eaux souterraines du site (bilan présenté lors de la CSS du 29/11/2017) :
 - Suivi rigoureux qui ne montre pas d'impact de l'activité sur la qualité des eaux depuis 12/15
 - 2 points à surveiller : délais, liste des composés contrôlés à compléter
- **Mesures comparatives** avec les prestataires de Placoplatre :
 - Société NUDEC pour les prélèvements
 - AGROLAB, laboratoire néerlandais (accrédité)

Mesures comparatives

- Rapport n°17/7288/RG1

• Objectif : mesures comparatives sur les points de contrôle de la nappe de Brie

- Date des prélèvements : 09/01/18

- Points contrôlés : 3 sur 6

- Piézomètre **PZB6**, contrôlé 2 fois / an
- Piézomètres nouvellement installés sur le site : **PZB8** (à sec), **PZB9** et **PZB10** (renouvellement en eau trop lent)
- ~~Source J~~ (localisation non identifiée)
- **Source des malades**

 Laboratoire Central de Police de Paris
24 rue de Valenciennes 75013 Paris
Tél : 01 55 28 24 81 (central) / 75 27 09
Mét : rmgpl@ppn.gouv.fr
Site : rmgpl.ppn.gouv.fr
Noi ref. : Demande n°17288, Références : P08EC2415, 08EC2416 et 08EC2417

 PRÉFECTURE DE POLICE

Objet : Échantillonnage d'eau souterraine, mesures comparatives
Réf. : Contrat, en date du 18 mai 2017, de Monsieur Le Sous-Préfet Gérard BARRANV, Sous-Préfet de Paris – 1 rue Germain Pilon, 75001 Paris

Rapport d'essai n° 17288/RG1

Conclusion

La campagne de prélèvement du 09/01/2018 réalisée sur le site de Valenciennes a montré que les eaux issues des piézomètres PZB6 et PZB9 présentent des teneurs anormalement élevées en nitrates. Les teneurs en nitrates sont supérieures à la limite maximale admissible (LMA) de 50 mg/l. Les piézomètres PZB8, PZB9 et PZB10 présentent également des teneurs anormalement élevées en nitrates. Les piézomètres PZB8, PZB9 et PZB10 sont des piézomètres nouvellement installés sur le site de Valenciennes. Les piézomètres PZB8, PZB9 et PZB10 sont des piézomètres nouvellement installés sur le site de Valenciennes. Les piézomètres PZB8, PZB9 et PZB10 sont des piézomètres nouvellement installés sur le site de Valenciennes.

Prélèvements

- **Équipes :**
 - LCPP
 - NUDEC
- **Méthode :**
 - Purge
 - Prélèvement et remplissage des flacons à 100 %, l'un après l'autre



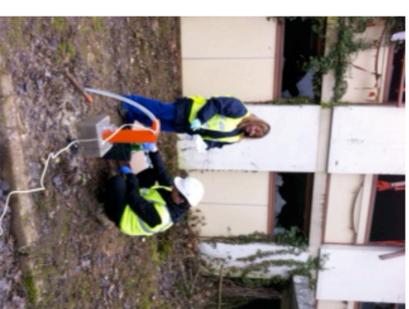
- **Matériels :**
 - Pompe submersible
 - Tuyaux à usage unique
 - Flacons à usage unique



Protocoles de prélèvement
similaires entre le LCPP
et la société NUDEC

Prélèvements

- **PZB6**
 - Prélevé le 09/01/18 à 10 h 00
 - Trouble gris avec dépôt, odeur non spécifique
- **PZB9**
 - Prélevé le 09/01/18 à 12 h 00
 - Trouble gris, odeur non spécifique
- **Source des malades**
 - Prélevé le 09/01/18 à 14 h 20
 - Limpide incolore avec dépôt, odeur non spécifique



Analyses par le LCPP



- Choix des paramètres :
 - Ceux contrôlés par la société Placoplâtre, sauf COT, TI, n-propylbenzène, nitrocellulose, paramètres non dosés par le LCPP
 - Les solvants identifiés lors du diagnostic sol, non contrôlés par Placoplâtre : alcools, cyclohexane, acétone, MIBK, THF, 1,4-dioxane et diéthyléther
 - Paramètres classiques, métaux dissous, alcools, IHC, COV et autres composés organiques, PCB, HAP, traces d'explosifs
- 120 x 3 analyses



Déclaration de conformité

- Textes de référence :
 - L'arrêté du 17 décembre 2008, établissant les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines (modifié par les arrêtés du 02/07/12 et du 23/06/16)
 - La circulaire du 23 octobre 2012, relative à l'application de l'arrêté du 17 décembre 2008.

Déclaration de conformité

- **PZB6**
 - Dépassements en MES, Se
 - Contamination en hexogène et octogène
- **Source des malades**
 - Contamination en hexogène
- **PZB9**
 - Dépassements en MES, As, Fe, Mn
 - Au début de la purge : eau noire, odeur soufrée



conclusions identiques
aux campagnes
précédentes

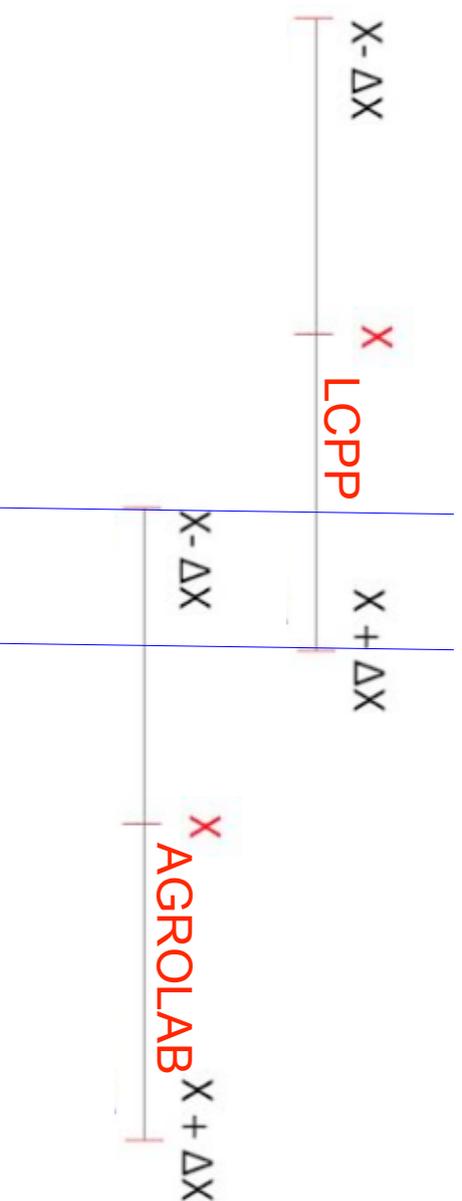


1^{er} contrôle,
pas d'antériorité



Comparaison LCPP / AGROLAB

- Rapports AGROLAB du 19/01/2018 : 740032-382542 (source des malades), 740032-382543 (PZB6), 740032-382544 (PZB9)
- Comparaison en tenant compte des incertitudes des 2 laboratoires :





Comparaison LCPP / AGGROLAB

- Malgré 2 constats :
 - Potentiels biais méthodes
 - Prélèvements pas strictement identiques
- **Écarts limités** à qq paramètres :
 - MES x 1
 - Mn x 2, Ba x 1, Se x 1
 - Trichloréthylène X 1
 - Octogène x 1, Hexogène x1
- **Déclarations de conformité identiques**



Comparaison LCPP /
prestataires Placoplatre
concluante

Suite à donner

- Arrêt des prestations sur l'eau
 - comme demandé par Monsieur le Sous-Préfet
- Programmation de **mesures sur l'air** (prélèvements et analyses) :
 - Poussières
 - Polluants chimiques

